

les journées de la culture



Hommage aux bâtisseurs

MPI (Ford) 150 ANS D'HISTOIRE

28, 29, 30 septembre 2018

Programmation complète p. 19

JOURNAL MUNICIPAL

Édition septembre 2018, no 7

RAPPEL : taxes municipales – 6e versement le 15 octobre prochain

dépositaire du greffier de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Téléc.: 418 285-0075

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

courriel: elortieag@videotron.ca

Si vous souhaitez faire paraître une publicité,
contactez-nous au 418 286-3844 poste 21

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année. **-Le format Word est requis.** Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est **jeudi le 4 à 12h00 pour l'édition d'octobre prochain.**

Hôtel de Ville : 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com tél. : 418 286-3844 fax : 418 286-4304

courriel : info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS : 418 808-8084 (urgence) LOISIRS : 418 286-3844 poste 28—courriel : loisirs@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE : 911

Note: Dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

**À surveiller: la prochaine parution du
journal municipal sera le 26 octobre 2018.**

Mario Alain, maire 418 286-3844 poste 23
mario.alain@villedeportneuf.com

Mario Alain, maire



**Prochaine séance
du conseil:**
le mardi 9 octobre
2018 à 19h30
(297, 1re Avenue)

Chantale Hamelin, conseillère au poste #1 : 418 286-6910
chantale.hamelin@villedeportneuf.com
 Représentante substitut au Comité du développement durable
 Représentante à la Table de concertation culture
 Représentante à la Résidence Portneuvienne
 Représentante au Comité du journal municipal
 Représentante au Comité du quai et des terrains adjacents
 Représentante substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Marc Rivard, conseiller au poste #2 : 418 951-4243
marc.rivard@villedeportneuf.com
 Représentant au Comité consultatif d'urbanisme
 Représentant au Comité Les Haltes du St-Laurent
 Représentant au Comité du quai et des terrains adjacents
 Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Gérard Gilbert, conseiller au poste #3 : 418 286-4239
gerard.gilbert@villedeportneuf.com
 Représentant au Comité d'embellissement
 Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf
 Représentant substitut à la CAPSA
 Représentant substitut au Parc naturel régional

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 : 418 455-5975
joelle.genois@villedeportneuf.com
 Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
 Représentante substitut au Comité d'embellissement
 Représentante au Comité de la politique familiale
 Représentante au Comité achat local
 Représentante substitut à la Résidence Portneuvienne

Gilles Bédard, conseiller au poste #5 : 418 286-6092
gilles.bedard@villedeportneuf.com
 Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Bruno Cormier, conseiller au poste #6 : 418 326-1837
bruno.cormier@villedeportneuf.com
 Maire suppléant
 Représentant à la Municipalité régionale du comté de Portneuf
 Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme
 Représentant auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
 Représentant au Comité du développement durable
 Représentant à la Table de concertation des aînés de Portneuf

**Les responsables
municipaux
(418 286-3844)**

DIRECTION GÉNÉRALE
 GREFFE
 TRÉSORERIE
 INSPECTION MUNICIPALE
 SERVICE des LOISIRS
 SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE
 SERVICE des TRAVAUX PUBLICS
 Bibliothèque LA DÉCOUVERTE
 Bibliothèque LE SIGNET
 CONTRÔLE ANIMALIER

Mathieu Gingras poste 26
 France Marcotte poste 24
 Isabelle Longval poste 31
 Julie Vallée poste 25
 Anaïs Jardon poste 28
 Sébastien Teed (418 326-3007)
 Denis Dion (418 808-8084)
 Marcelle Thibault (418 286-6465)
 Chantale Hamelin (418 286-6910)
 Kathleen Marcotte (418 268-4779)

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 10 septembre 2018**

- Adoption des procès-verbaux du 13 et du 30 août 2018
- Adoption des comptes à payer : 651 657.84\$
- Adoption du règlement 133-2, Code d'éthique et de déontologie des employés
- Assemblée de consultation, règlement 217 – modifiant le règlement de zonage afin d'agrandir la zone industrielle-extraction
- Adoption du second projet de règlement 217 – afin d'agrandir la zone industrielle-extraction
- Assemblée de consultation, règlement 218 – modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation industrielle-extraction
- Adoption du règlement 218, afin d'agrandir l'affectation industrielle-extraction
- Dérogation mineure, 467-1, 2^e Avenue
- Autorisation de paiement, surveillance rues Paquin et des Écoliers
- Autorisation de paiement, surveillance rues Saint-Charles, des Oies-Blanches, de la Grève et chemin Neuf
- Autorisation de paiement, surveillance raccordement des réseaux d'eau potable Saint-Louis
- Mandat surveillance, construction voie de contournement
- Demande d'aide financière, Tourisme Québec
- Demande d'aide financière, Secrétariat de la Capitale nationale
- Demande d'aide financière, MRC de Portneuf
- Demande d'aide financière, Office du tourisme de Québec
- Comptoir, nettoyage et peinture au 730, rue Saint-Charles
- Contrat pour coordination du projet « Portneuf Clique »
- Résiliation bail gymnase
- Inscription formation FQM, élus
- Inscription formation CPA + administration
- Transferts budgétaires
- Achat de sel et sable d'hiver
- Ajustement de coût, Construction PI2

**La version originale
des procès-verbaux est
disponible sur le site
internet de la ville à
l'adresse suivante:**
www.villedeportneuf.com

AVIS PUBLICS

AVIS PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens de la Ville de Portneuf

QUE lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 133-2 : «Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Portneuf».

QU'un avis de motion fut donné le 13 août 2018.

QU'un projet de règlement a été présenté à la séance du 13 août 2018.

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

QUE des copies peuvent être délivrées par la greffière moyennant les honoraires exigibles.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 21 septembre 2018.



France Marcotte, greffière

Ville de Portneuf

M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 de la Ville de Portneuf

1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance tenue le 10 septembre 2018, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage #116 afin d'agrandir la zone industrielle-extraction le-101 à même la zone agroforestière Af/b-116 ».

Ce second projet de règlement consiste à agrandir la zone industrielle-extraction le-101 en ajoutant le lot 3 935 645 appartenant à Construction et Pavage Portneuf inc. et en diminuant la zone agroforestière Af/b116.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un tel règlement soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités. Cette demande peut provenir des zones concernées le-101 et Af/b-116 ainsi que des zones contiguës à celle-ci, soient les zones Af/a-105, Af/b-114, Af/b-113, Af/b-117 et I-103.

Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Suite page 6

AVIS PUBLICS

Suite ...

3. Identification des zones

Les zones concernées : le-101 et Af/b-116

Les zones contiguës : Af/a-105, Af/b-114, Af/b-113, Af/b-117 et I-103

Le plan permettant d'identifier la zone concernée et les zones contiguës peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le **28 septembre 2018 à 16h30**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

5. Personnes Intéressées

Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (*prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums*) dans les municipalités et qui, le 10 septembre 2018, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 10 septembre 2018, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

6. Absence de demandes

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la municipalité, au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, les jours ouvrables aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE vingtième jour de septembre 2018.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 9 octobre 2018, à 19h30, à l'hôtel de ville situé au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé sur le lot 2 981 118, portant le matricule 9974 50 8201.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre une marge de recul avant à 5.20 mètres au lieu de 8.0 mètres.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de cette demande sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 21 septembre 2018.

France Marcotte

France Marcotte, greffière

UN PEU DE TOUT...

Veillez prendre note que les jeudis 27 septembre et 4 octobre,
la réception de l'hôtel de ville sera fermée.

Souhaitant vous offrir un service de qualité et toujours amélioré, nos employés administratifs seront en formation continue.

Lors de ces deux journées, tous les messages téléphoniques et courriels seront pris en fin d'avant-midi et en fin d'après-midi. Des suivis seront effectués en cas de besoin.

De plus, cette fermeture exceptionnelle de la réception n'aura pas d'incidence sur la disponibilité des directeurs et des employés des autres services (direction générale, greffe, urbanisme, travaux publics, sécurité incendie et loisirs), qui demeureront à votre entière disposition.

Nous vous remercions de votre compréhension,

La direction



Les bois de Lou Boutique créative (260, 1^{re} Avenue, Portneuf)

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à ce nouveau commerce maintenant installé ici à Portneuf!

boutique@lesboisdelou.com

HORAIRE DE NOS ÉGLISES

Depuis le début de mai, les messes ont lieu en alternance dans nos deux églises.

Détails dans le bulletin paroissial distribué à la messe du dimanche et disponible à la *Pharmacie Julie Marcotte*, à l'*Intermarché Marcotte* et aux deux bureaux de poste.



Messe du
dimanche :
samedi 16h00
Messe du
mardi : 16h30

Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf

Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer: 1^{er} et 3^e dimanches du mois à 10h30

English services : 2nd Sunday of the month at 10:30 am from Easter to Christmas

Bienvenue à toutes et à tous!



Cercle de Fermières Portneuf-Ville

La prochaine réunion aura lieu le 15 octobre
à l'hôtel de ville, 19h30.

Toutes les femmes qui désirent se joindre au cercle sont les bienvenues.
Vous désirez apprendre des techniques d'artisanat?
Pour toute information, contactez la présidente.

Au plaisir de vous voir!



Marjolaine Bédard
Présidente
418 286-6764



Bibliothèque La Découverte, secteur Nord, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

MARDI 18h30 à 20h00, MERCREDI 13h30 à 15h00 et JEUDI 18h30 à 20h00

La bibliothèque Le Signet, secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 19h à 20h30. Vous pouvez joindre les bénévoles aux heures d'ouverture au 418 286-6525, poste 6527.

Nouveautés septembre 2018

Dans le murmure des feuilles qui dansent – Agnès Ledig
 Gazon (Le) – Amélie Dubois
 Passage des ombres – Arnaldur Indridason
 Mère ordinaire – Bianca Longpré
 Aventures de triplés - Catherine Mathys
 Oeil du paradis (L') – Clive Cussler
 Histoires de gars – Collectif Du Temple, Lafrance, Senécal
 Un rayon de soleil entre nos vies – Corine Dossa
 Bout du tunnel (Le) – Daniel Dufour
 Loyautés (Les) – Delphine de Vigan
 Meilleure façon de marcher est celle du flamant rose (La) – Diane Ducret
 Fissure (La) – Didier Laurent
 Yamaska (Hélène) – Dominique Drouin, Anne Boyer
 Yamaska (Julie) – Dominique Drouin, Anne Boyer
 Yamaska (Réjeanne) – D. Drouin, Anne Boyer
 Madame Pylinska et le secret de Chopin – Éric-Emmanuel Schmitt
 Femme qui tuait des hommes (La) – Ève de Castro
 Bonheur est passé par ici (Le) – Francine Ruel
 Femme qui ne vieillissait pas (La) – Grégoire Delacourt
 Jeune fille et la nuit (La) – Guillaume Musso
 Clan Picard (Le) - tome 1 - Vies rapiécées – Jean-Pierre Charland
 Killeuse – Jonathan Kellerman
 Dis-moi que tu m'aimes – Joy Fielding
 Des pas dans la nuit – Judith Lennox

Un mari idéal – Leah McLaren
 Maison de verre (La) – Louise Penny
 Une simple histoire d'amour - tome 4 – Louise Tremblay-d'Essiambre
 Au cœur de la vallée - tome 1 – Madeleine St-Georges
 Une fille comme elle – Marc Levy
 Autopsie d'une femme plate – Marie-Renée Lavoie
 Dernière danse – Mary Higgins Clark
 Plaisirs coupables (Les) – Mathieu Legault
 Dernier appel pour l'embarquement – Maxime Landry
 Sur un mauvais adieu – Michael Connelly
 Mon cri pour toi - Micheline Duff
 Plume et pinceaux – Micheline Duff
 Dans la cave – Minette Walters
 Tentative de vivre – Nathalie Lagueux
 Julie – Odette Mainville
 Chanson de la ville silencieuse – Olivier Adam
 Entre deux mondes – Olivier Norek
 Soupers de filles – Pascale Wilhelmy
 Fille dans les bois (La) – Patricia MacDonald
 Rut rural – Paul Rousseau
 Nuit sans fin – Preston & Child
 Fantômes de Manhattan (Les) – R.J. Ellory
 Bonheur des autres (Le), tome 3 – Richard Gougeon
 De ton fils charmant et clarinettiste – Richard Ste-Marie
 Moule (Le) – Stéphanie Gauthier
 Sleeping beauties – Stephen King
 École des vertiges (L') – Tristan Malavoy
 Retour sur l'île – Viveca Sten

Ainsi que plusieurs livres pour enfants



Ateliers de journal créatif offert par le centre femmes de Portneuf

25 septembre de 13h30 à 15h30 à Pont-Rouge
27 septembre de 19h00 à 21h00 à Saint-Raymond

Ateliers basés sur l'art-thérapie avec des techniques d'écriture créative, de dessin intuitif, différentes sortes de collages et plus encore...

Vous voulez :

- Améliorer votre confiance en vous;
- Retrouver une meilleure estime de vous;
- Changer des choses dans votre vie;
- Être plus heureuse;
- Diminuer votre stress;
- Trouver des solutions à vos problèmes;
- Rencontrer d'autres femmes ayant vécu de la violence pour échanger et partager.

Alors ces ateliers sont pour vous!

13 rencontres

- **les mardis** de 13h30 à 15h30 à **Pont-Rouge**
- **les jeudis** de 19h00 à 21h00 au centre **multifonctionnel de Saint-Raymond**

Ces ateliers sont gratuits, tout le matériel créatif est fourni ainsi que votre journal créatif qui vous servira tout au long des différents ateliers.

Inscrivez-vous par courriel : centrefemmesportneuf@gmail.com ou par téléphone à Dominique Podvin: 418 329-4371 ou 418 462-0992



Le projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées est prolongé jusqu'au 1^{er} juin 2020

Le projet pilote qui introduit des règles de circulation pour les utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées (AMM) et qui devait prendre fin le 1^{er} juin 2018 est prolongé jusqu'au 1^{er} juin 2020. Les mêmes règles continuent de s'appliquer sur le réseau routier pendant toute cette période.

Un projet pilote pour améliorer la sécurité

Les règles du projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées qui encadrent l'utilisation des fauteuils roulants motorisés, quadriporteurs et triporteurs visent à rendre les déplacements des utilisateurs plus sécuritaires et à leur offrir une plus grande flexibilité dans les choix de trajets. Ainsi, ils peuvent emprunter les trottoirs, les voies cyclables, et, à certaines conditions, la chaussée et son accotement. Des amendes sont prévues en cas d'infraction.

Nouvelles mesures du Code de la sécurité routière

Bien que le projet pilote ait été reconduit sans modification, des ajustements concernant l'utilisation du cellulaire, introduits dans le Code de la sécurité routière par le projet de loi n° 165, s'appliquent également aux utilisateurs d'AMM. Ainsi, lorsqu'ils se déplacent sur la chaussée, il leur est interdit de faire usage d'un téléphone cellulaire ou de tout autre appareil portatif conçu pour transmettre ou recevoir des informations ou pour être utilisé à des fins de divertissement, ou de faire usage d'un écran d'affichage. Certaines exceptions permettant l'utilisation sécuritaire de tels appareils sont toutefois prévues. Pour en savoir plus, consultez la section « Distraction » du microsite codesecuriteroutiere.gouv.qc.ca.

Prudence et courtoisie de la part de tous les usagers

Afin d'assurer des déplacements sécuritaires et agréables pour l'ensemble de la population québécoise, tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard des plus vulnérables, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public. Chacun doit donc adopter une attitude d'ouverture et de courtoisie envers les autres usagers de la route, y compris les utilisateurs d'AMM.

Règles de circulation

La circulation des AMM est permise :

- ✓ sur les trottoirs et les voies cyclables.

Les utilisateurs d'AMM doivent s'assurer que la sécurité des autres usagers n'est pas compromise.
- ✓ à l'extrême droite de la chaussée des rues où :
 - il y a une seule voie de circulation par direction;
 - la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins.
- ✓ sur l'accotement d'une rue où la limite de vitesse est supérieure à 50 km/h.

L'accotement doit être sécuritaire et avoir une largeur d'au moins un mètre; sa surface devrait être plane et libre d'obstacles.

Sur la chaussée ou sur la voie cyclable, il faut toujours circuler dans le sens du trafic.

La circulation des AMM est interdite :

- ✗ sur les routes à accès limité, notamment les autoroutes et les voies d'accès;
- ✗ sur la chaussée des routes où la limite de vitesse est supérieure à 50 km/h;
- ✗ sur la chaussée des routes où il y a plus d'une voie de circulation par direction (cela exclut les voies de virage à gauche dans les deux sens).

Autres règles de circulation :

- ✓ Lorsqu'ils circulent sur la chaussée, les utilisateurs d'AMM doivent céder le passage aux piétons ou aux autres utilisateurs d'AMM qui s'apprêtent à traverser la chaussée aux passages pour piétons.
- ✓ Pour faire un virage à gauche, les utilisateurs d'AMM doivent se conformer aux règles applicables aux piétons.

Suite

Équipement obligatoire

- ✓ Toute AMM doit être munie de réflecteurs sur les quatre côtés de l'appareil (blancs en avant, rouges en arrière).
- ✓ Les triporteurs et les quadriporteurs doivent être munis d'un phare blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière lorsqu'ils circulent la nuit.
- ✓ Toute AMM doit, lorsqu'elle circule sur un chemin où la vitesse permise est d'au moins 70 km/h, être munie d'un fanion orange triangulaire d'au moins 300 cm² à une distance minimale de 150 cm du sol.
- ✗ La présence d'un passager sur une AMM est interdite, sauf celle d'un enfant de moins de 5 ans protégé par un dispositif de retenue pour enfant.

Contraventions

- Tout utilisateur d'une AMM qui ne se conforme pas à ces règles est passible d'une amende.

Pour plus de détails sur le projet pilote ou pour télécharger la version électronique de ce feuillet, consultez le site Web du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à l'adresse www.transports.gouv.qc.ca.

Si vous éprouvez de la difficulté à lire ce feuillet d'information, vous pouvez obtenir de l'assistance en composant le 511 (partout au Québec) ou le 1 888 355-0511 (ailleurs en Amérique du Nord).



AVIS IMPORTANT

LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS POUR LA COLLECTE DES HERBES ET FEUILLES!



Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

Seuls les contenants suivants sont acceptés pour la collecte des feuilles :

- Bacs bruns
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades, ou autres marques)

IMPORTANT :

Toutes les feuilles disposées dans des sacs de plastique et déposées en bordure de rue ne seront pas ramassées.

Notez que les feuilles recueillies dans des sacs de plastique peuvent être apportées aux écocentres suivants :

Neuville, Saint-Raymond, Saint-Alban, Saint-Ubalde, Rivière-à-Pierre et le microécocentre de Deschambault-Grondines.

Une fois sur place, vous devrez cependant vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

Merci de votre collaboration.



Visitez
laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf



SERVICE DES LOISIRS

Retour sur la journée familiale au Parc des Générations Ville de Portneuf

Le samedi 25 août dernier, se déroulait la journée familiale au Parc des Générations à Portneuf. L'événement qui en était à sa 5^e édition a connu encore une fois un franc succès.

La journée a débuté avec des activités pour les enfants : jeux gonflables, unité mobile 0-5 ans, zumba pour enfants, sculpture de ballons et maquillage avec la Clown Brillantine et ses acolytes. Bref, Les petites familles ont eu de quoi s'occuper. Parallèlement aux activités pour enfants, Marie-Ève Berthelot, kinésiologue, était présente pour superviser une séance d'entraînement au tout nouveau circuit *Trekfit* situé dans le Parc des Générations. Pour les moins jeunes, des tournois divers étaient organisés : pétanque *shuffle board* et pour la première fois cette année, Portneuf accueillait un tournoi régional de Pickleball sur ses terrains. C'est une trentaine de personnes provenant de partout dans la MRC et au-delà qui ont participé à ce tournoi. Sur l'heure du dîner, le *Local des Jeunes* de Portneuf offrait du blé d'Inde de Grondines et des hot-dogs. En après-midi, les gens ont pu écouter le quatuor de musique country et populaire à l'abri du soleil. La journée s'est soldée par le tirage des prix de présence de commerçants locaux.

Nous remercions tous les participants, les bénévoles impliqués, nos partenaires : *Ville de Portneuf*, *Esthétique Vicky Gauthier*, *Pub St-Alfred*, *Pharmacie Marcotte*, *Resto Gare*, *Pizzéria Paquet* et *coiffure Michelle* et toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette belle journée une réussite.

À l'an prochain, à la même date,

Anaïs Jardon

Directrice du service des loisirs

Ville de Portneuf



**Plus de photos à la page suivante*

Photos—journée de la famille 2018



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LUNDI 29 OCTOBRE 2018

**19H00 AU CARREFOUR MUNICIPAL-500, rue Notre-Dame,
Portneuf**

Le conseil d'administration de la Course de la Banquise chapeaute l'événement de la Course de la Banquise. La Banquise est la course de canot organisée à partir du Quai de Portneuf et fait partie d'une des 7 courses de canot à glace inclus dans le circuit québécois de canot à glace. L'événement en est à sa 16^e édition en 2019. Nous cherchons des gens dynamiques et motivés ayant à cœur l'événement et sa pérennité pour siéger au conseil d'administration.

Pour informations, communiquez avec Anaïs Jardon au 418 286-3844 #28.

MERCI À TOUTE L'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR 2018

Un bel été qui prend fin. Plusieurs belles activités ont eu lieu, les enfants ont eu beaucoup de plaisir et la belle aventure du « cirque fantastique » est maintenant terminée!

Cependant, les souvenirs de ce bel été passé avec des amis et avec des animateurs exceptionnels resteront pour toujours! D'ailleurs, le présent message est pour souligner le magnifique travail de l'équipe du camp de jour et de l'équipe du camp ados 2018. En effet, les exigences et les attentes face aux employés qui occupent un poste de moniteur de camp de jour sont de plus en plus élevées. Les normes de sécurité et les attentes des parents augmentent également d'année en année et les employés doivent répondre aux standards exigés. D'autant plus que la Ville de Portneuf déploie beaucoup d'efforts et d'argent dans le but d'offrir un camp de grande qualité, sécuritaire, tout en demeurant accessible à l'ensemble de la population. Le camp adhère entre autre au « Cadre de référence des camps de jour municipaux » de l'Association des camps du Québec qui est la référence au niveau des barèmes de sécurité, d'encadrement et de gestion globale des camps de jour au Québec. Le camp adhère également au programme « Tremplin Santé » qui est un programme visant à encourager l'adoption des saines habitudes de vie dans les camps d'été. De plus, le camp de jour de Portneuf peut se vanter d'offrir une programmation complète incluant des options (danse, sports et autres), ainsi que des activités diversifiées respectant les barèmes du programme « tremplin santé », une formation spécialisée à tous les enfants en tennis chaque semaine avec un professionnel, des sorties diversifiées et de qualité chaque semaine et une thématique estivale avec de l'animation tout au long de l'été. Afin de pouvoir bien remplir leur travail, les employés du camp de jour doivent suivre en moyenne une trentaine d'heures de formation avant le début du camp. Une grande partie de la formation est dispensée par le groupe « SAVEUR », reconnu depuis 60 ans pour offrir une formation complète en animation touchant les différentes facettes du travail d'animateur. Par la suite, une formation « maison » sur le cadre de référence de la Ville de Portneuf a lieu pendant une demie-journée où la « sécurité » et « l'encadrement » sont les sujets principaux. En plus d'exiger une grande rigueur au niveau de la sécurité au camp, les animateurs doivent être des « animateurs ». Ils doivent créer une ambiance festive et rendre la vie des enfants au camp animée, plaisante et détendue. Bref, nos animateurs remplissent tout un mandat!

En somme, le présent message vise à remercier et à mettre en lumière le travail exceptionnel de notre équipe du camp de jour 2018, soit Laurence Martel, coordonnatrice, Josyane Langlais, éducatrice spécialisée, Alexis Langlois, Laurie Brière, Rose Trépanier, Amy-Ruth Paquette, Antoine Ouellet, Noémie Thibodeau-Savard, Éloïse Paquet et Isabelle Bérubé, animateurs.

Merci à tous les parents et à tous les enfants qui nous ont fait confiance cet été et on se dit à l'an prochain!

Anaïs Jardon

Directrice du service des loisirs

Photo souvenir à la page suivante

Camp de jour—été 2018



Quel bel été au Camp Ados Portneuf—Jeune Coop!

Tout d'abord, nous ne pourrions jamais suffisamment remercier les jeunes du camp ados qui se sont énormément impliqués, les Portneuvien·s qui nous ont tant encouragés et les intervenantes qui ont su gérer le tout avec une main de maître!

La coordonnatrice, Samaya Belleau, et l'intervenante, Marie Gignac-Fleury, ont travaillé fort pour faire de cet été, un été mémorable pour les jeunes de Portneuf. Elles les ont motivés, les ont parfois corrigés, mais surtout, elles les ont encouragés à repousser leurs limites et à grandir en tant qu'individu. Ce fût un premier été au camp ados Portneuf pour ces deux jeunes femmes mais elles ont traversé les obstacles en faisant preuve de débrouillardise, d'organisation et d'un dynamisme hors pair. Elles ont atteint l'objectif du camp ados de faire vivre une expérience d'entrepreneuriat en gérant leur propre coopérative de travail par laquelle ils ont pu développer leur sens de la débrouillardise et leur autonomie.

Cette expérience de travail leur sera utile autant pour le travail, leurs relations interpersonnelles que pour leur développement personnel. Évidemment, le tout s'est fait dans le plaisir et la camaraderie!

Merci à toute l'équipe du Camp Ados Portneuf Jeune Coop!



Merci aux
partenaires qui ont
contribué à la
réussite des
activités du camp
ados



Pub St-Alfred
Pizzeria Paquet
Coiffure Michelle
Resto-Gare
Caisses Desjardins
Mademoiselle Fitness
Tambouille et Cosmétos
Boutique Les Bois de Lou
Sam Éros et Compagnie
Go Sport
Lukas Fleuriste
Accommodation Papillon Pétro - T

Korvette
Familiprix – Julie Marcotte
Inter Marché Marcotte
Camping Panoramique
Esthétique Vicky Gauthier
Énergie de Vie
Casino Mobile R.M.
Chez Ti-Bi
Fromagerie des Grondines
Au Soleil Levain
Maxi
Youpi et Cie



les journées de la culture



Hommage aux bâtisseurs

MPI (Ford) 150 ANS D'HISTOIRE
28, 29, 30 septembre 2018

5 à 7 des bâtisseurs

Vendredi, 28 septembre de 17 h à 20 h

Exposition de photos du moulin MPI à travers le temps;
Dégustation de bières et de saucisses;
Présentation d'invités et allocutions;
Explication de la thématique.

Ateliers de confection de papier décoratif pour les enfants

Samedi 29 septembre, de 9 h à midi & 13 h 30 à 16 h (salle #2)

Atelier animé par Katarina Trub et Suzanne Claveau, les enfants sont invités à concevoir du papier et à le décorer tout en découvrant l'histoire du moulin à papier. Les œuvres réalisées seront par la suite exposées.

Places limitées. Inscription requise.

Les anciens se racontent

(DÉJEUNER CAUSERIE)

Dimanche, 30 septembre de 9 h à midi

Déjeuner causerie autour d'une table ronde animée où deux époques se rencontrent. Les employés retraités du moulin et les employés actuels discutent et racontent leur vie au travail. Rencontre visant à relater leur histoire et à faire ressortir des éléments qui ont marqué le moulin à travers le temps.

*Des croissants et du café seront offerts sur place.

MPI à travers le temps

(EXPOSITION DE PHOTOS)

Vendredi 28 septembre de 17 h à 20 h

Dimanche 30 septembre de 13 h à 16 h

L'histoire de l'entreprise relatée en photos. Exposition photos de MPI. D'anciennes et nouvelles photos de l'entreprise vue de l'extérieur et de l'intérieur.

Les travailleurs de l'entreprise (anciens et nouveaux) sont invités à rester pendant l'exposition pour expliquer les photos aux visiteurs.



Les activités se déroulent au
500, rue Notre-Dame à Portneuf.

Information : 418 286-3844 #28

Les contes de fées



À l'Halloween:

Cette année, entrez dans l'univers merveilleux des contes de fées!

Venez rencontrer Cendrillon, Blanche-Neige, et plusieurs autres personnages dans leur univers.

Destinée aux enfants âgés entre 3 et 10 ans (accompagnés d'un adulte).

Vous êtes tous invités le samedi 27 octobre entre 13h30 et 16h00 au Carrefour municipal (500, rue Notre-Dame).

***Prévoir environ 2 heures pour les activités.**

Les activités sont GRATUITES. —Aucune inscription requise.

Participation du

